

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : "PLAN MERCREDI"

PERIODE 5



La Mairie de Penvenan propose un ALSH, le mercredi, dans le dispositif « Plan Mercredi » établi par le ministère de l'éducation nationale en juin 2018. Cet accueil est organisé à l'école publique et est destiné aux enfants de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles de Penvenan. Les horaires d'ouverture sont de 8h à 18h. Il est possible de s'inscrire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. L'encadrement est fait par des professionnels diplômés et le centre est agréé par la DDCS 22. Une semaine avant chaque vacances scolaires, un mail vous sera adressé avec le programme de la période suivante et les formalités d'inscription. Sans inscription au préalable, les enfants pourront être accueillis mais dans la limite des places disponibles.

**Pour toute information, vous pouvez joindre le service Éducation, Sports et Jeunesse :
 au 06.29.25.70.91 ou par mail : flora.jacq@ville-penvenan.fr et baptiste.forestas@ville-penvenan.fr ***

FICHE D'INSCRIPTION

NOM DE L'ENFANT :PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :AGE : SEXE : M. / F.

École où l'enfant est scolarisé: Publique Sacré Cœur Autres Classe :

En cas d'urgence :

NOM : PRÉNOM :

QUALITÉ (Père, Mère, Autres) : TEL :

DATES CHOISIES : cocher selon vos besoins

Date	Matin	Repas	Après Midi	Journée
29-avr.				
06-mai				
13-mai				
20-mai				
27-mai				
03-juin				
10-juin				
17-juin				
24-juin				
01-juil.				

TARIFICATION : CAF et MSA

QF	Journée	1/2 journée	1/2 journée avec repas
≤ 300	5.66	2.50	3.50
[301-599]	6.80	3.48	4.20
[600-800]	10.34	5.29	6.39
[801-1100]	14.16	6.25	8.75
[1101-1500]	17.28	7.63	10.68
≥ 1500	18.41	8.13	11.38

Veillez nous donner votre accord pour le transport d'éventuelles sorties en bus : OUI / NON

Veillez nous donner votre accord pour le droit à l'image : OUI / NON

Le: / /

SIGNATURE :

Le retour des inscriptions peut se faire par mail : (* mail ci-dessus)